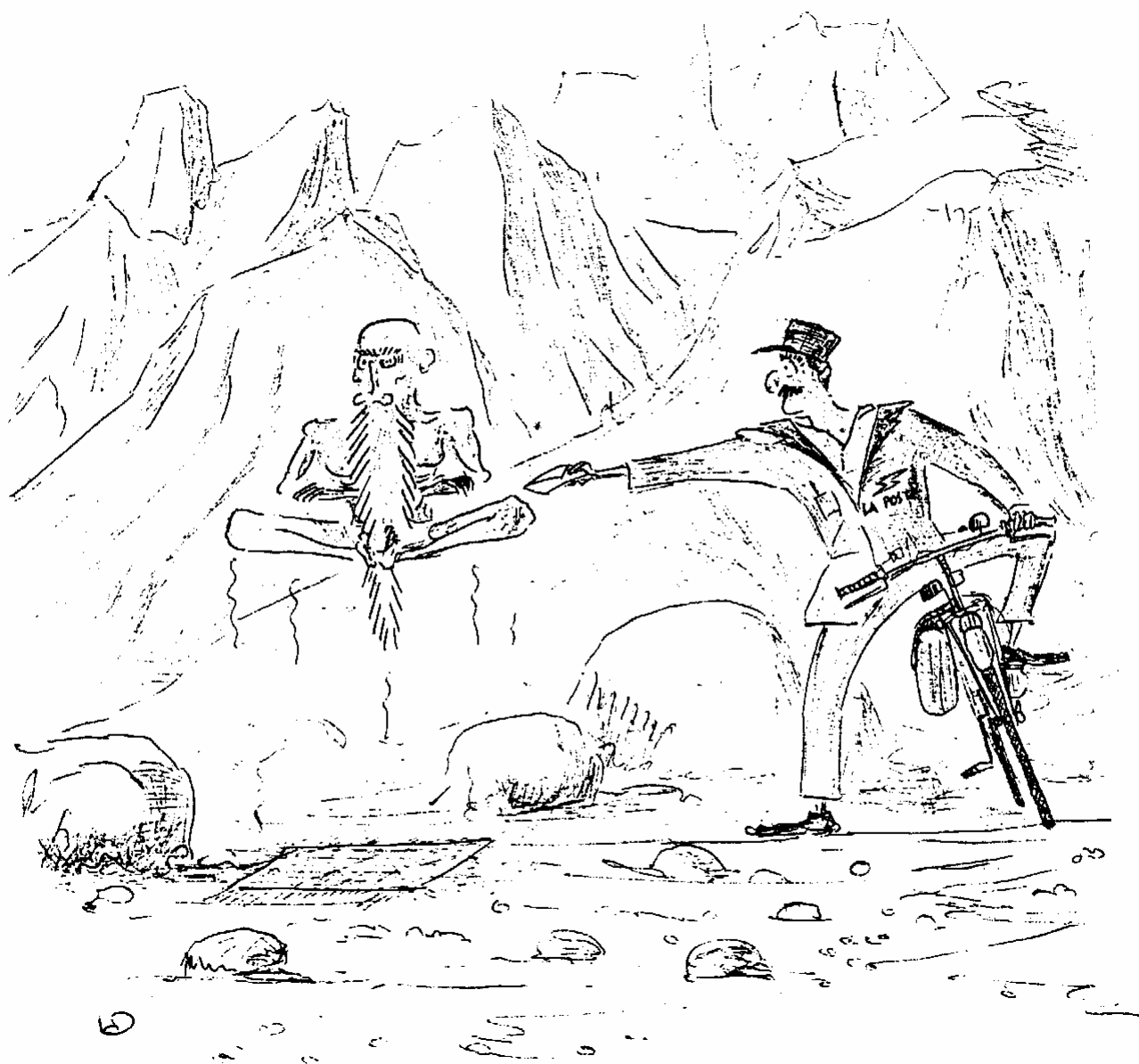


LE COURRIER DE L'ASCETE



N° 14

mai 2000

SOMMAIRE

- **CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 07 FEVRIER 2000.**
- **ASSEMBLEE GHENERALE ORDINAIRE DU 15 AVRIL 2000.**
- **CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 15 AVRIL 2000.**
- **INFORMATIONS DIVERSES.**
 1. **Première réunion « Atlas des Orthoptères, Mantes, Phasmes et Forficules de Bretagne ».**
 2. **Colloque international « les "insectes" dans la tradition orale ».**
 3. **Le n° 2 de « SAGA ».**
 4. **Des codes abrégés sur Word 97 pour les Orthoptères.**
 5. **Atelier « Corridors écologiques pour les Invertébrés : stratégie de dispersion et de recolonisation dans le paysage agrosylvicole moderne ».**
 6. **Une « Faune de France » des Acridiens désormais en chantier.**
 7. **Le Parc National des Pyrénées recrute deux stagiaires : confirmation.**
- **ACTUALISATION DU « SYNOPSIS DES ORTHOPTERES DE FRANCE ».**
- **LES FOSSILES VIVANTS SE METTENT A LA PAGE.**

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 07 FEVRIER 2000, au siège social.

La séance est ouverte à 18 h 00. Sont présents : A. Roujas, L. Defaut et B. Defaut.

MM. F. Veneau et M. Lepley se sont excusés et ont envoyé chacun un pouvoir (à A. Roujas et B. Defaut respectivement).

1. Approbation du compte-rendu de la précédente réunion de conseil d'administration.

Le compte-rendu de la réunion du conseil d'administration du 17 avril 99 est adopté à l'unanimité moins 1 abstention (celle de A. Roujas, qui était absent à ce CA).

2. Choix d'une date et d'un lieu pour la prochaine AG.

La date retenue est le samedi 15 avril à 15 heures.

Le lieu sera la *Maison Régionale de l'Environnement*, 14 rue de Tivoli, 31000 Toulouse, sous réserve qu'une salle soit disponible à cette date. Sinon A. Roujas trouvera une salle à 31320 Auzeville (près de Toulouse).

3. Ordre du jour de la prochaine AG.

1. Quorum.
2. Rapport moral et compte rendu d'activité (par le Président).
3. Rapport financier (par le trésorier).
4. Montant des cotisations.
5. Renouvellement du Conseil d'Administration.
6. Position de l'ASCETE à propos du *Code de Déontologie* adopté par l'UEF (s'il y a lieu).

4. Questions diverses.

4-1. *Ordre du jour du CA du 15 avril 2000.*

Comme chaque année l'Assemblée Générale sera suivie par une réunion du Conseil d'Administration, à laquelle seront invités les membres ayant participé à l'AG.

Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu du précédent CA.

2. Election du bureau.
3. Questions diverses.

4-2. Echange du « Courrier de l'ASCETE » avec « Miramella ».

Nicolas Greff a proposé à B. Defaut qu'il soit procédé à un échange régulier entre le bulletin de liaison de l'ASCETE et celui de l'association SAGA (qui rassemble les orthoptéristes Rhône-alpins). Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 15 AVRIL 2000, à la Maison Régionale de l'Environnement (31000 Toulouse).

La séance est ouverte à 15 h 15

1. Quorum.

Quatre adhérents sont physiquement présents : B. Defaut (président), A. Roujas (trésorier), L. Defaut (membre du conseil d'administration), et L. Deharveng (membre).

22 adhérents ont envoyé un pouvoir, mais 14 d'entre eux n'ont pas pu être utilisés (règlement intérieur). Soit un total de 12 personnes présentes ou représentées à cette assemblée générale.

Puisque le quorum est fixé au quart des membres et qu'à cette date 41 adhérents sont à jour de leur cotisation, le quorum est atteint.

2 Rapport moral et compte-rendu d'activités (Président).

2-1. Adhérents.

L'évolution du nombre des adhérents, depuis la création de l'ASCETE, a régulièrement augmenté (exceptée une stagnation en 1998), comme en témoigne le tableau suivant. A noter aussi que nous n'avons pas enregistré de nouveaux membres depuis le début de l'année 00, ce qui est à comparer avec la situation à la même époque l'an passé (6 nouveaux membres).

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Lors de l'AG	2	7	16	29	28	36	41
A la fin de l'année	2	18	33	42	45	51	.

2-2. Vente du « synopsis des Orthoptères de France ».

	1996	1997	1998	1999	2000	TOTAUX
en souscription (80 F)	42	12				54
à plein tarif (100 F, puis 120 F)		52	35	48	9	144
TOTAUX	42	64	35	48	10	199

48 exemplaires ont été vendus en 1999 ; 10 exemplaires supplémentaires l'ont été depuis le début de 2000. Cela porte le nombre total d'exemplaires vendus à 199.

On se rappellera que chaque numéro vendu au tarif de 100 F (« plein tarif » jusqu'au 18 IV 1998, port compris) nous rapporte environ 30 F. Avec le tarif de 120 F pratiqué à partir d'avril 98 chaque numéro nous a rapporté environ 50 F, et avec le tarif de 135 F port compris il nous a rapporté environ 65 F à partir d'avril 1999.

2-3. La revue.

Le n° 4 est sorti en mai 1999, avec quatre articles.

Le n° 5 contiendra cinq articles, dont une analyse du peuplement orthoptérique de trois sites remarquables dans le Nord / Pas de Calais, une étude sur les effets comparés du feu dirigé et du débroussaillage manuel sur les Orthoptères en Ariège, un travail de L. Chabrol en Limousin, une

étude sur les peuplements orthoptériques d'une réserve naturelle du Loiret, et une réfutation du caractère relictuel de la hêtraie de la Massane (Pyrénées Orientales). Ce numéro sortira avant l'été.

2-4. Activités diverses.

* **Troisième séminaire « Inventaire et Cartographie des Invertébrés comme contribution à la gestion des Milieux Naturels Français ».**

Il s'est tenu à Besançon du 8 au 10 juillet 1999. B. Defaut y représentait l'ASCETE (seulement les deux derniers jours), et il a fait une communication simultanée avec Franck Bezannier sur l'étude orthoptéroécologique de la Réserve de Grand-Pierre et Vitain et sur le plan de gestion quinquennal qui en a découlé.

* **Rencontre autour des Orthoptères à Sainte Opportune-la-Mare (Eure), les 27-28-29 août 1999.**

Organisée par P. Stalleger et la *Coordination Orthoptères Normandie*, cette « rencontre » a réuni une soixantaine d'orthoptéristes français, anglais, belges et hollandais. A la demande des organisateurs B. Defaut a fait un exposé sur les fondements de l'*entomocénologie appliquée aux Orthoptères*, et F. Veneau a présenté la méthode des relevés de terrain orthoptériques préconisée par l'ASCETE.

Un débat fort utile s'est ouvert sur l'utilité d'une méthodologie distincte pour les relevés de terrain destinés à l'entomocénologie pure et pour des relevés destinés à une étude débouchant sur des conseils de gestion.

* **Séminaire « Patrimoine Naturel » le 27 novembre 1999 à Chizé (79170).**

Lors de ce séminaire F. Veneau a présenté le rapport d'étude réalisée dans la forêt domaniale des Combots d'Ansoine (17 St Palais-sur-Mer); publiée dans le tome 4 de *Matériaux Entomocénologiques*. Il a insisté plus particulièrement sur l'aspect méthodologique.

* **Colloque sur la gestion des pelouses calcicoles, les 27 et 28 novembre 1999 à Blois (41000).**

Organisé par la réserve naturelle de Grand-Pierre et Vitain à l'occasion de son vingtième anniversaire, ce colloque a été l'occasion d'exposés de la part des spécialistes qui avaient travaillé sur la réserve, dont celui de B. Defaut sur les espèces et les synusies d'Orthoptères. Les communications seront publiées dans un numéro spécial de « *Recherches Naturalistes en Région Centre* ».

2-6. Perspectives.

Maintenant que l'ASCETE commence à être connue des entomologistes et des gestionnaires de milieux naturels (et même de la Bibliothèque du British Museum !), je souhaite pour ma part lever un peu le pied en ce qui concerne les « colloques », « séminaires » et autres « rencontres », qui sont vraiment très consommateurs en temps. Je n'ai encore rien inscrit à mon agenda pour 2000. La relève est-elle prête ?

Vote : Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

3. Rapport financier (Trésorier).

COMPTE DE RESULTATS pour l'exercice 1999 :

CREDIT		DEBIT	
Adhésions 1999	5 269.00	Fournitures de bureau	1 011.18
Ventes	8 608.98	Frais postaux	1 941.30
Avance B. Defaut	135.95	Services extérieurs	5 895.79
		Frais divers	736.00
		Abonnements + cotisations	469.00
		Charges IRSO	819.50
TOTAL :	14 013.93	TOTAL :	10 872.77

SOLDE CREDITEUR : 3 141.16 F

Commentaires : l'« avance » de B. Defaut (en argent liquide, pour un problème très temporaire) a été restituée en 2000. Les « charges IRSO » correspondent aux cotisations pour la retraite de Mr Marty (salarié de l'ASCETE pendant 1 mois en 1997).

ELEMENTS POUR UN BILAN

Trésorerie :	9 388.77
Valeur inventaire au 31 XII 99	
Revue :	3 210.00
Papeterie + matériel :	784.28
TOTAL :	13 383.05

Vote : Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

4. Montant des cotisations.

Tarif des cotisations individuelles.

- La dernière AG (1999) a reconduit les tarifs précédents : 30 F pour l'adhésion et 90 F pour l'abonnement.

Tarif des cotisations des personnes morales (associant obligatoirement adhésion et abonnement).

Lors de la dernière AG les tarifs suivants ont été adoptés :

- Réserves Naturelles, Bibliothèques, Bureaux d'études et associations loi 1901 comportant de 1 à 500 membres : 120 F, correspondant à l'envoi d'un numéro.
- Associations comportant de 501 à 1 000 membres : 210 F, correspondant à l'envoi de deux numéros.
- Associations comportant plus de 1 000 membres : 300 F, correspondant à l'envoi de trois numéros.

Vote : puisque l'ASCETE ne connaît pas de problème financier, ces tarifs sont reconduits à l'unanimité.

5. Renouvellement du Conseil d'Administration.

En 1999 le conseil d'administration comprenait 5 membres : B. Defaut (président), F. Veneau (Vice-Président), A. Roujas (trésorier), M. Lepley et L. Defaut.

Nos statuts prévoient que les membres sont élus pour 3 ans en Assemblée Générale (article 10). Le tableau qui suit montre que F. Veneau et M. Lepley doivent remettre leur mandat en jeu : B. Defaut et L. Defaut se représenteront au printemps 2001, A. Roujas en 2002.

	03.XII.94	29.IV.95	20.IV.96	19.IV.97	18.IV.98	17.IV.99	15 IV.00	IV.01	IV.02
B. Defaut	+		X		X			X	
J. Maurette	+								
C. Denelle		+							
E. Marty			+		(x)				
F. Veneau			+	X			X		
M. Lepley				+			X		
L. Defaut					+			X	
A. Roujas						+			X
TOTAL	2	3	5	4	5				

(+) *cooptation en cours d'année*
 + *élection lors de l'AG*
 X *mise en jeu du mandat et réélection en AG*
 (x) *démission en cours d'année*

En fait le règlement intérieur prévoit aussi que le renouvellement se fait chaque année par quart (article 3 du paragraphe « Conseil d'administration. Bureau ») ; mais cette disposition, qui va être respectée par force cette année, complique inutilement les choses, et je propose de la supprimer lors de la prochaine Assemblée Générale.

Vote : F. Veneau et M. Lepley ayant fait connaître leur intention de se représenter sont réélus à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 16 heures.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 15 AVRIL 2000.

La séance est ouverte à 16 h 15.

1. Approbation du compte-rendu de la précédente réunion de conseil d'administration.

Après que B. Defaut en ait donné lecture, le compte rendu est adopté à l'unanimité.

2. Election du Bureau.

Le bureau précédent est reconduit par un vote à l'unanimité : B. Defaut président et secrétaire, F. Veneau vice-président, A. Roujas trésorier.

3. Questions diverses.

3-1. B. Defaut informe les membres du CA qu'il a dû assurer l'ASCETE en responsabilité civile pour pouvoir utiliser la salle de la Maison de l'Environnement ; en fait toutes les activités, régulières ou non, de l'association sont désormais garanties. La prime annuelle est de 556 F.

3-2. Il est décidé à l'unanimité de porter le nombre de pouvoirs en Assemblée Générale à cinq (au lieu de deux actuellement, prévus dans le règlement intérieur).

Cette décision devra être approuvée par la prochaine assemblée générale.

La séance est levée à 16 h 45.

INFORMATIONS DIVERSES.

1. Première réunion « Atlas des Orthoptères, Mantes, Phasmes et Forficules de Bretagne ».

Elle s'est tenue à Rennes le 01 V 1999. L'atlas projeté devrait comporter en plus des cartes, des monographies et des illustrations. Quatre départements sont concernés : le Finistère, les Côtes d'Armor, le Morbihan et l'Ille-et-Vilaine. Un double maillage a été adopté : limites communales et mailles UTM de 10 km de côté. Les périodes de référence retenues pour la saisie des données sont *avant 1975, entre 1975 et 1990, et après 1990*. La publication est prévue pour 2004.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à F. Herbrecht, *Ouest-Aménagement*, 8 avenue des Thébaudières, 44800 Saint Herblain

Par ailleurs j'ai extrait du compte-rendu rédigé par F. Herbrecht les lignes suivantes : « *Il va sans dire que seules les données dont l'auteur est sûr de sa détermination devront parvenir aux correspondants. Il n'y a aucune honte à ne pas savoir reconnaître à quelle espèce appartient tel criquet entendu ou vu. (...) Dans certains cas, les correspondants locaux se réservent le droit de douter d'un signalement hors du commun sans "preuves". Il n'y a pas lieu de se vexer, il en va de la crédibilité de notre travail. (...) En ce qui concerne la reconnaissance des Orthoptères nous encourageons les participants à utiliser de réelles clefs de détermination, le guide illustré ne devant servir qu'après diagnose pour s'assurer d'après la morphologie globale que l'on a pas fait une grossière erreur dans l'utilisation de la clef et pour obtenir des infos complémentaires sur l'espèce : écologie, comportement, ... La reconnaissance des espèces par leurs émissions sonores est à encourager mais cela demande une certaine habitude* ».

Ah, j'aime lire des choses comme cela !

2. Colloque international « les "insectes" dans la tradition orale ».

Il se tiendra du 3 au 6 octobre 2000, au CNRS, 94800 Villejuif. Pour ce colloque un appel à communications a été émis par l'organisme organisateur, le Laboratoire de Langues et de Civilisations à Tradition Orale (LACITO). Droits d'inscription : 500 FF (200 FF pour les étudiants).

Il est possible de présenter une communication orale (20 mn) *ou* un poster. Envoyer un résumé (format A4) en deux exemplaires avant le 30 avril 2000.

Contact : Elisabeth MOTTE-FLORAC, LACITO, CNRS, 7 rue Guy Môquet, Bât. 23, F 94800 Villejuif ; téléphone : 33 0 4 67 54 80 83 ; télécopie : 33 0 4 67 41 19 40

3. Le n° 2 de « SAGA ».

Le bulletin de l'association « *Miramella* » (orthoptéristes rhône-alpins) est paru en janvier 2000. Le contenu est déjà très riche ; je retiens en particulier une liste d'Orthoptères observés dans le Diois en 1999 au cours des « rencontres Orthoptères » des 11 et 12 septembre. Par ailleurs le lancement d'un atlas régional est en préparation.

Tarif de l'adhésion 2 000 : 50 F (je n'ai pas trouvé l'adresse de *Miramella* dans le bulletin mais vous pouvez envoyer votre chèque à Nicolas Greff, 10 rue du lavoir, 01800 Meximieux).

4. Des codes abrégés sur Word 97 pour les Orthoptères.

L'intérêt principal est le gain de temps appréciable lorsqu'on doit intégrer au texte que l'on rédige (ou aux tableaux) les noms des espèces en latin et en italique ; mais les codes abrégés peuvent servir également si l'on fait des analyses de données. Aussi, comme il peut être intéressant d'unifier nos codes abrégés, voici la règle que je suis :

- Si le nom du taxon est un simple binôme (nom de genre + nom d'espèce) je forme le code abrégé avec l'initiale du nom de genre que je fais suivre par les 3 premières lettres du nom d'espèce. Exemple : pour *Stenobothrus festivus* le code abrégé est "sfes". Et si nom du taxon est un trinôme (nom de genre + nom d'espèce + nom de sous-espèce) je forme le code abrégé avec l'initiale du nom de genre que je fais suivre par les 3 premières lettres du nom de la sous-espèce. Exemple : pour *Stenobothrus fischeri glaucescens* le code abrégé est "sgla".

En appliquant cette méthode on tombe quelques fois sur des cas où deux espèces (ou davantage) ont le même code abrégé ; il faut alors modifier certains codes pour qu'il n'y ait pas de doublon. Une des solutions est d'ajouter une quatrième lettre à l'un des deux codes ; c'est celle que j'ai adoptée. Voici la liste exhaustive des redondances pour les taxons français, avec les codes retenus :

Pholidoptera fallax : pfall (à cause de *Phaneroptera falcata* : pfal)

Conocephalus dorsalis : cdors (à cause de *Chorthippus dorsatus* : cdor).

Platycleis albopunctata grisea : pgris (à cause de *Pholidoptera griseoptera* : pgrri).

Eugryllodes pipiens provincialis : eprov (à cause de *Ephippiger provincialis* : epro).

Oedipoda fuscocincta caerulea : ocaer (à cause de *Oedipoda c. caerulescens* : ocae).

Epacromius t. tergestinus : eterg (à cause de *Ephippiger t. terrestris* : eter).

(Avec Word 97 la procédure à suivre est la suivante : écrire le mot latin en italique, puis le surbriller ; ensuite cliquer sur *insertion*, puis sur *insertion automatique*, puis sur *insertion automatique*, puis sur *correction automatique*. Cocher « *texte mis en forme* », puis remplir la case « *remplacer :* » avec le code abrégé).

5. Atelier « Corridors écologiques pour les invertébrés : stratégie de dispersion et de recolonisation dans le paysage agrosylvicole moderne ».

Organisé du 10 au 13 mai 2000, à Neuchâtel (Suisse), par le *Conseil de l'Europe* en association avec le *Centre Suisse de Cartographie de la Faune* (Terreaux 14, CH-2000 Neuchâtel). Contact : Emanuela Leonetti ; tel : 41(0)32 725 72 57 ; fax : 41(0)32 717 79 69 ; Email : emanuela.leonetti@cscf.ch.

La première journée comprendra une série d'exposés suivis de discussions ; la seconde sera organisée autour de thème définis, et la troisième sera consacrée à une excursion sur le thème « *Invertébrés et politique suisse en matière de compensation écologique en milieu agricole* ».

Les Actes seront publiés par le Conseil de l'Europe (contact : Mme Véronique de Cussac, Conseil de l'Europe, Division de la Nature et des Paysages, F-67075 Strasbourg cedex ; Email : veronique.decussac@coe.int).

(Information transmise par J.-P. Besson).

6. Une « Faune de France » des Acridiens désormais en chantier .

Une convention a été signée en Janvier 2000 entre le comité « Faune de France » de la Fédération des Sociétés de Sciences Naturelles, et Bernard Defaut, à propos de la mise en route d'une nouvelle Faune de France des Acridiens (en accord avec le Directeur du Comité B. Defaut a demandé à Daniel Petit de prendre en charge la partie « généralités »).

C'est un bien gros travail que de refaire « le Chopard », et ce nouvel ouvrage ne devrait guère sortir avant 2004.

7. Le Parc National des Pyrénées recrute deux stagiaires : confirmation.

Le *Parc National des Pyrénées* va recruter deux stagiaires pour la saison orthoptérique 2000 (et peut-être aussi pour 2001) :

- un stagiaire pour une durée « courte » (3 ou 4 mois). Indemnités : 3 000 ou 4 000 F TTC
- un autre stagiaire pour une durée « longue » (6 ou 7 mois). Indemnités : 15 000 F TTC

Il s'agit de participer à un inventaire des Orthoptères du Parc, mettant en évidence les espèces présentant un intérêt patrimonial (encadrant : B. Defaut).

Si vous êtes intéressé contactez Mr Jean-Pierre BESSON, Parc National des Pyrénées, 59 route de Pau, 65013 Tarbes-Ibos. Tel et fax : 05 62 44 36 74.

ACTUALISATION DU « SYNOPSIS DES ORTHOPTERES DE FRANCE ».

Page 17 : *Eupholidoptera schmidtii* (Fieber 1861), une espèce nouvelle pour la Corse (in MASSA 1999).

Voici une clé pour séparer les deux espèces françaises :

- Partie apicale des titillateurs à branches proportionnellement plus courtes et plus épaisses (MASSA 1999, figures 5 et 6).
- Corps mâle : (20-29), femelle : (20-30) ; tegmen mâle : (1-2.5), femelle : (0) ; fémur postérieur mâle : (20-26), femelle : (25-29) ; ovipositeur : (18-23.5).
- Sud-est de la France (au nord jusque dans la Drôme et l'Isère), Tarn, extrême sud de la Suisse, Nord de l'Italie et Apennin (carte in MASSA 1999, page 66).
 1. *chabrieri* (Charpentier, 1825) ssp *chabrieri*.
- Partie apicale des titillateurs à branches proportionnellement plus allongées et moins épaisses (MASSA 1999, figures 7 et 8).
- Aire disjointe : d'une part Corse, Sardaigne et partie occidentale de l'Italie péninsulaire, d'autre part nord-est de l'Italie, Autriche, Hongrie et ex-Yougoslavie (carte in MASSA 1999, page 66).
 2. *schmidtii* (Fieber 1861).

Page 19 : *Rhacocleis neglecta*.

Selon MASSA 1999 c'est à tort que *R. neglecta* a été synonymisé avec *R. corsicana*. *R. neglecta* et *R. germanica* se distinguent de *R. baccetti*, *R. corsicana*, *R. bonfilsii* et *R. ponelli* (si je comprends bien) par la plaque sous-génitale de la femelle plus profondément échancrée : comparer les figures 1358, 1359, 1360 et 1386 in HARZ 1969 avec les figures 113 et 118 in HARZ et KALTENBACH 1976 et 5 in HARZ et VOISIN 1987. De plus les plantules libres des tarses postérieurs seraient sensiblement plus courts que les métatarses postérieurs chez les 3 espèces endémiques de Corse, mais seulement un peu plus courts chez *R. neglecta*, *R. germanica* et *R. ponelli*.

A vérifier (et à compléter).

Pages 21, 79 et 82 : au lieu de *stali* (*Uromenus*) lire *stalii*.

Pages 24, 75 et 83 : au lieu de *andreini* (*Petaloptila*) lire *andreinii*.

Page 27, 4^e ligne depuis le bas : au lieu de *Tetricion undulatae* lire *Aiolopea streptis-thalassini*.

Page 48, 9^e ligne depuis le bas : au lieu de « *corsicus* Harz (1971) » lire « *corsicus* (Chopard, 1923) ».

Pages 77 et 83 : au lieu de *heydeni* (*Pteronemobius*) lire *heydenii*.

Pages 78 et 82 : au lieu de *ponelli* (*Rhacocleis*) lire *poneli*.

Pages 79 et 82 : au lieu de *raymondi* (*Yersinella*) lire *raymondii*.

LES FOSSILES VIVANTS SE METTENT A LA PAGE.

B. Defaut communique son Email : bdefaut@club-internet.fr

COURRIER DE L'ASCETE n° 14

Mai 2000

